



Centre de formation
professionnelle
de l'Envolée

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES (PRÊTS ET BOURSES)

Vous pouvez bénéficier du programme de prêts et bourse du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport selon certains critères d'admissibilité.

Informations techniques :

- Une demande d'aide financière couvre 12 mois d'études, soit de septembre à août. Une demande peut être faite en tout temps durant la période de septembre à août.
- Les formulaires de demande d'aide financière pour l'année suivante sont disponibles à partir de mai.
- Le délai de traitement varie de 6 à 8 semaines lorsque le dossier est complet.

Demande en ligne:

Adresse du site internet : www.afe.gouv.qc.ca

- Le formulaire est adapté à votre situation.
- Les renseignements que vous donnez sont validés au fur et à mesure.
- Le risque d'erreur est limité, ce qui vous permet de connaître rapidement le montant d'aide qui vous sera accordé.

Informations à préciser pour votre demande en ligne :

- Renseignements scolaires : Formation continue, formation professionnelle.
- Code permanent : voir sur votre bulletin scolaire ou votre relevé de notes : exemple « SIMJ11058000 ».
- Nom de l'établissement : Centre de formation professionnelle de l'Envolée.
- Code de l'établissement : 821447.
- Code du programmes d'études : exemple « 05212 » pour Secrétariat, *il faut toujours ajouter un « 0 » avant les 4 chiffres du code du programme.*

À ne pas oublier :

- Confirmation des ressources financières : deux (2) fois dans l'année une à l'automne (septembre) et l'autre à l'hiver (février).

Pour de plus amples renseignements :

- Bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.
- Service de l'accueil et des renseignements de l'aide financière aux études : 1035, rue de la Chevrotière, Québec, G1R 5A5, 1-877-643-3750 ou sur la ligne interactive au 1-888-345-4505